

Conseil de quartier AUTEUIL NORD

5 février 2015

Le cinq février deux mille quinze, à dix huit heures trente, les membres du conseil de quartier se sont réunis au lycée d'Etat Jean Zay, 10 rue du Docteur Blanche.

Etaient présents :

- Julie BOILLOT, Conseiller de Paris, chargée des transports et du conseil de quartier Auteuil Nord.
- Joséphine de BEAUCORPS, conseillère d'arrondissement déléguée auprès de Julie BOILLOT au quartier Auteuil Nord
- Véronique BALDINI, Adjointe au Maire, chargée de l'espace public, de l'environnement et du développement durable
- Sandra BOELLE, Adjointe au Maire chargée de la famille et de la petite enfance
- Valérie KHOURY, conseillère d'arrondissement déléguée à la prospective urbaine
- Véronique BUCAILLE, Conseillère d'arrondissement déléguée aux personnes en situation de handicap et à l'emploi
- Vincent GOSSARD, Directeur Adjoint du Cabinet du Maire
- Reynald GILLERON, Ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, responsable de la propreté du 16e et coordinateur de l'espace public
- Corinne CRETTE, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 16^{ème}
- Caroline MATIAS, Coordinatrice des conseils de quartier
- Martine ASTIER, Conseillère de quartier Auteuil Nord

- Emile-Pierre BADIANE, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Françoise BAIGTS-SEROG, Conseillère de quartier Auteuil Nord
- Claudie COLIN, Conseillère de quartier Auteuil Nord
- Clotaire d'ENGREMONT, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Isabelle de BARBEYRAC-HOYAUX, Conseillère de quartier Auteuil Nord
- François DOUADY, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Jean HADDI, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Matey KARASSIMEONOV, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Paul LACOUR, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Bruno LIONEL-MARIE, Conseiller de quartier Auteuil Nord
- Marc SERVEL de COSMI, Conseiller de quartier Auteuil Nord

Mme BOILLOT ouvre le conseil de quartier et se présente, ainsi que Mme de BEAUCORPS. Elle rappelle la composition et le rôle du conseil de quartier. Elle souhaite que cette agora soit un lieu où l'information est ascendante et descendante et souligne que la liberté de parole qui doit régner dans ces réunions doit être accompagnée d'une grande courtoisie.

Le thème de cette réunion est la propreté, priorité principale des habitants du 16^e

M. GILLERON, ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, responsable de la propreté du 16^e et coordinateur de l'espace public, présente ses services et dresse un état des lieux.

Le service technique de la propreté de Paris dépend de la mairie centrale au sein d'une direction opérationnelle, celle de la propreté et de l'eau. Pour la propreté, cette direction regroupe 9000 agents. Depuis 2009, par un arrêté du Maire, un co-pilotage existe entre les services techniques et les mairies d'arrondissement pour l'organisationnel et les objectifs de propreté. Le 16^e étant un arrondissement assez vaste et étendu, il est divisé en trois secteurs qui suivent les contours des conseils de quartier : Dauphine-Chaillot, Muette, et Auteuil. Le service occupe 14 locaux dans l'arrondissement. M. GILLERON dirige 408 agents dont 355 éboueurs, le reste étant du personnel de maîtrise et d'encadrement, ce service fonctionne tous les jours de l'année sauf le 1^{er} mai, de 5h30 à 20 heures. Un service délocalisé, appelé « la fonctionnelle », prend le relais la nuit pour intervenir notamment sur des accidents. En termes de moyens, le 16^e dispose de 8 laveuses de trottoirs, 6 aspiratrices de trottoir (dont 2 électriques), 8 porteurs et 3 Masters ; des véhicules légers équipés de bennes à l'arrière pour la collecte des encombrants et les activités saisonnières comme le ramassage des feuilles mortes, ou pour les activités ponctuelles comme l'installation des panneaux électoraux. En plus de ses moyens propres, le service dispose d'engins de chaussées utilisés par tous les arrondissements. Concernant la collecte, 35 bennes peuvent circuler simultanément sur l'arrondissement, ces véhicules sont stockés dans des garages à Ivry, Saint-Ouen et Aubervilliers. Certaines activités annexes telles que la collecte du verre sont réalisées par des entreprises privées via des marchés publics. Il y a 40 agents issus d'entreprises privées qui sont présents en plus sur le terrain.

L'activité prioritaire est la collecte, celle des ordures ménagères et des multi-matériaux qui représente chaque jour environ 220 tonnes effectuée en deux tours. La collecte des encombrants représente 50 000 points par an. Les autres collectes concernent les colonnes à verre et les corbeilles de rue.

Le service effectue le balayage et nettoyage des trottoirs et des pistes cyclables y compris celles du Bois de Boulogne, les chaussées étant à la charge du service des espaces verts. Le service de la propreté assure également le déblayage des marchés découverts.

Une journée s'organise ainsi : les engins se déplacent à partir de 5h30, font le plein en eau, se rendent sur les différents ateliers et sont opérationnels à 6 heures, heure à laquelle ouvrent 8 ateliers mixtes de lavage, de balayage et de collecte sur deux tranches horaires : de 6h à 9h et de 9h à 12h. À partir de 12h, une équipe d'après-midi prend le relais, avec un renforcement sur le balayage lorsqu'il n'y a plus d'opérations de collecte jusque 20 heures. Cette large amplitude horaire, fait qu'il y a entre 9h et 12h, 130 agents présents sur le terrain, jusqu'à 80 l'après-midi, et 30 de 17 h à 20 h.

Concernant les activités saisonnières et exceptionnelles :

- les manifestations sportives à Coubertin, Jean Bouin, Roland-Garros, au Parc des Princes.... Chaque manifestation fait l'objet de trois passages, avant, pendant et après l'événement.
- La collecte des feuilles mortes. Le 16^e est l'arrondissement le plus planté de Paris et accueille 11 000 des 90 000 arbres parisiens. Ainsi, 670 tonnes de feuilles ont été collectées l'année dernière, uniquement en balayage.
- Le plan de viabilité hivernale. En cas d'alerte, les conducteurs de gros véhicules sont sollicités pour le salage des voies de bus, tous les agents qui ne sont pas sur une activité de collecte vont sabler tout ce que l'on appelle les points singuliers : les sorties de métro, des arrêts de bus, les passages protégés, les abords des établissements recevant du public....
- Les sites estivaux. Il existe huit sites estivaux recensés à Paris, le Trocadéro en fait partie, avec un dispositif particulier de la mi-mai à la mi-septembre.
- La pose, la dépose et l'entretien des panneaux électoraux.

Les activités annexes et connexes :

- le dégraffitage et le désaffichage sur des immeubles visibles depuis la voie publique, ainsi que l'enlèvement des tags au sol qui se multiplient.
- l'entretien des pieds d'arbres.
- la verbalisation ne dépend pas directement de l'arrondissement, des inspecteurs sont alloués.
- Le service réalise lui-même ses opérations de communication sur toutes les thématiques de propreté, auprès des riverains, des écoles ou sur les marchés.

M. GILLERON présente les problématiques de propreté du 16^e arrondissement :

- Le dépôt de vrac, autour des bacs, des pieds d'arbres ou des corbeilles. De nombreuses personnes, particuliers ou commerçants, n'utilisent pas les bacs qui sont mis gratuitement à leur disposition et déposent leurs déchets directement sur le trottoir. Cela pose de gros problèmes, notamment une perte de temps importante pour les agents, mais aussi une baisse de la qualité du tri puisque ces déchets sont collectés avec les ordures ménagères. Cela représente aussi une pollution visuelle de la voie publique. Le service œuvre énormément sur cette problématique et engage des enquêtes de proximité notamment auprès des gardiens d'immeubles et des sociétés de nettoyage. La verbalisation qui est exercée n'est malheureusement pas assez dissuasive, le montant actuel est de 35 € mais il pourrait passer à 68 € prochainement.
- Les déjections canines. Tous les propriétaires de chiens savent que le ramassage est obligatoire depuis 2001. Sur le 16^e arrondissement, 28 rues ou tronçons de rues ont été identifiés et une action spécifique est menée, une action curative et de la verbalisation. Néanmoins, les infractions au règlement sanitaire sont très difficiles à verbaliser, puisqu'elles nécessitent un flagrant délit. Cette problématique monopolise la moitié des opérations de communication de proximité.
- Le dépôt des objets encombrants. Les objets déposés sans prise de rendez vous préalables doivent être détectés, ce qui représente une perte de temps pour le service. M GILLERON a malheureusement constaté une chute importante du taux de prise de rendez-vous qui peuvent être pris par téléphone en appelant le 39 75 sur l'application pour Smartphone « dans ma rue », ou sur Internet, pour une collecte dans la demi-journée. Aujourd'hui, 6 objets sur 10 déposés sur la voie publique n'ont fait l'objet d'aucun signalement. Il existe 48 sites appelés « points noirs de dépôts » qui sont collectés une à trois fois par jour, soit environ 90 m³.
- Les graffitis ne représentent pas un gros problème pour le 16^e arrondissement puisque les riverains les signalent très rapidement, cela représente 20 000 m² par an. Depuis 1999, la Ville de Paris a mis en place un plan anti graffiti, avant cette date 95 % des immeubles étaient tagués. La Ville a ainsi décidé de se substituer aux propriétaires d'immeubles, c'est-à-dire qu'elle détague illégalement. Lorsqu'un premier enlèvement est fait, un contrat est envoyé à la copropriété ou au bailleur pour qu'ils autorisent les services à continuer leurs interventions. Techniquement, il n'est pas possible de le faire au-delà de 4 mètres et cela relève de la responsabilité de la copropriété qui doit prendre contact avec une société de dégraffitage.
- L'épanchement d'urine commence à devenir une problématique du 16^e et ne concerne plus uniquement les abords du Parc des Princes mais aussi le Trocadéro et d'autres endroits à proximité de certains bars et établissements scolaires.

Curieusement, la mise en gratuité des sanitaires depuis huit ans n'a fait que renforcer cette problématique.

- Le ramassage des mégots est particulièrement problématique depuis l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Très peu de personnes ont le réflexe de jeter leurs mégots dans une corbeille ou de disposer d'un cendrier de poche. Pourtant, toutes les nouvelles corbeilles de rue sont équipées d'éteignoirs et que de plus en plus de cendriers sont présents aux abords des établissements accueillant du public. Tous les bars et restaurants disposant d'une terrasse ont l'obligation d'y installer un cendrier. En 2015, de nombreuses campagnes de communication seront consacrées à cette problématique.
- Les chewing-gums sont les seuls déchets que le service de propreté ne sait pas nettoyer, il faut attendre qu'ils se dégradent tous seuls.
- Les fientes de pigeons localement et de manière saisonnière.

M. GILLERON présente les développements en cours :

- Les triporteurs de propreté, une exclusivité sur le 16^e, le service en a reçu 5 à assistance électrique. Ils permettent d'agrandir les zones de travail et d'améliorer la réactivité des agents sur certaines zones particulières, ainsi que leur confort.
- L'application « dans ma rue », disponible depuis presque un an et demi, permet tout signalement concernant la propreté, la voirie et les espaces verts, avec un système de géolocalisation, en 2 minutes. Le signalement parvient instantanément aux services.
- La nouvelle corbeille de rue

M. GILLERON précise que les corbeilles « Bagatelle » grises remplacent les porte-sacs verts. L'ensemble du parc des corbeilles (2 000) sera renouvelé d'ici la fin du printemps sur le 16^e arrondissement.

- Les conteneurs à verre enterrés

Il en existe déjà deux sur le 16^e arrondissement, d'autres sites sont en cours d'identification avec les services de voirie afin d'étendre le parc. Les trois avantages principaux : ils prennent peu de place avec une émergence de 50 cm de haut, ils sont silencieux et ne constituent pas un point de fixation pour les encombrants.

- Les éco-points mobiles

Il s'agit d'une nouveauté mise en place depuis le mois d'octobre sur le 17^e arrondissement. C'est un outil de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets et un point d'apport volontaire sur le parcours quotidien des usagers qui trient mais ne savent pas où mettre certains objets comme les piles, le petit électroménager ou les radiographies. Dans le 16^e ils sont en cours de fabrication et seront placés à proximité des marchés découverts avec six rendez-vous par mois. Du personnel sera présent pour informer sur la réduction des déchets.

- Les centres de valorisation des apports des encombrants

Il n'en existe aujourd'hui que 4 à Paris, placé aux abords du périphérique, dans trois ans il y en aura 40, des terrains sont actuellement recherchés. Ce sont des points d'apport volontaire, ceux qui en ont l'opportunité pourront amener eux-mêmes leurs encombrants à valoriser, pour de la ressourcerie, du recyclage ou du réemploi.

M. GILLERON présente les plans de propreté et leur contractualisation :

Le premier contrat de service pour le 16^e arrondissement date de 2006 et résumait les moyens du service et les objectifs. La mairie du 16^e indiquait des priorités, notamment sur le Parc des Princes, les marchés découverts, les rues commerçantes (rue de Passy, rue d'Auteuil...).

En 2009, un plan de propreté par objectifs a été signé entre la division du 16^e et le Maire d'arrondissement permettant une optimisation du service afin de gagner en efficacité. Les modifications d'organisation (Horaires, affectations...) ont permis de gagner l'équivalent de 13 temps pleins. Ce plan de propreté fonctionne selon le principe de co-pilotage, où l'expertise du service est complétée par les observations des riverains et où le diagnostic de renouvellement des souillures est partagée avec la mairie d'arrondissement. Une carte des « points noirs » est établie, elle recense tous les points particuliers de dépôt d'encombrants, d'épanchement d'urine et de déjections canines, elle est mise à jour régulièrement. La carte de renouvellement des souillures existe sur la base des 2 saisons du service de propreté (l'année, et la période de chute des feuilles) avec un code couleur selon l'importance. Il existe également une carte de fréquence des traitements qui correspond au nombre des renouvellements de souillures. Les différentes fréquences sont les suivantes :

- 1 à 2 balayage(s) par semaine complété(s) par 1 lavage
- 3 à 5 balayages par semaine complétés par 1 lavage
- 5 à 7 balayages par semaine complétés par 1 ou 2 lavage(s)

Il s'agit de fréquences théoriques basées sur un prévisionnel hebdomadaire, il existe une carte pour le balayage, une carte pour le lavage où sont indiquées les prévisions et les réalisations. Sur la carte des points noirs du quartier, sont indiqués les endroits où il y a au moins un passage par jour pour des dépôts d'encombrants, les endroits fréquentés par les pigeons et les nourrisseurs, les épanchements d'urine, les revêtements spécifiques qui

nécessitent des engins à eau chaude, comme c'est le cas en bas de la rue d'Auteuil. Tous les escaliers et souterrains sont également répertoriés comme étant des points singuliers car ils nécessitent un traitement spécifique non mécanisable. La réactualisation de la carte est semestrielle et basée sur les observations des encadrants et des signalements reçus.

M.GILLERON présente une initiative mise en place au mois d'octobre sur le quartier Dauphine et plus particulièrement sur une zone proche du boulevard Flandrin. Les riverains, regroupés en association, sont venus à sa rencontre pour proposer la signature d'une charte entre les services techniques, la mairie d'arrondissement et leur association, car ils ont constaté eux mêmes que les services étaient impuissants face à certains aspects et à certains endroits. Ils ont ainsi proposé leur aide en identifiant ceux qui ne respectent pas le règlement sanitaire et en essayant d'améliorer les choses avec les services. L'expérience fonctionne bien car il s'agit d'un territoire restreint et qu'il existe un investissement mutuel important. Chaque partie fournit des comptes-rendus hebdomadaires en toute transparence, il existe un compte Twitter associé, et le service de la propreté fournit des supports de communication que l'association utilise pour aller à la rencontre des riverains. M. GILLERON note des résultats probants sur l'ensemble de cette zone où il existait 8 points noirs d'encombrants au mois d'octobre contre 4 aujourd'hui, soit 3 m³ en moins qui représente la capacité complète d'un véhicule.

M.GILLERON indique que les pistes d'amélioration pour les conseillers de quartier résident dans un premier temps dans la participation à l'amélioration des points noirs et l'identification des zones sensibles car il n'y a rien de plus efficace que les observations de ceux qui sont au plus proche du terrain. Ils peuvent également proposer des thématiques pour les campagnes de communication qui peuvent parfois être mal ciblées par rapport aux besoins locaux. M.GILLERON propose également la mise en place de marches exploratoires avec un échange de points de vue entre les riverains et les acteurs du service puisqu'il n'y a rien de plus subjectif que la propreté. D'autres chartes localisées peuvent être signées comme cela été fait à Dauphine, si un collectif suffisant est identifié.

Mme BOILLOT réaffirme la volonté de la municipalité du 16^e et des services de travailler en concertation avec les riverains et de créer de nouveaux dispositifs d'échanges. Elle évoque la possibilité que quelques conseillers de quartier puissent venir à la rencontre des services, afin d'en comprendre le fonctionnement, voir le matériel... Elle souligne le travail important des agents et la nécessité de leur apporter de l'aide au quotidien en faisant preuve de civisme.

Mme BALDINI insiste sur le fait que la propreté est un sujet complexe et qu'il est important qu'un panorama ait été présenté aux riverains. Elle ajoute que la propreté est une priorité pour la municipalité même si elle n'a pas de pouvoirs réels en la matière. Mme BALDINI rencontre régulièrement les services et les 4 inspecteurs de la propreté qui tournent à 2, car il importe désormais de passer à la période de répression, afin de bien leur transmettre les priorités de l'arrondissement.

Mme BALDINI constate également que depuis quelques années, on observe d'une manière générale, une dégradation de la propreté dans la Ville dû à une évolution des comportements, c'est-à-dire une augmentation de la restauration rapide, une disparition des cendriers dans les cafés et enfin une disparition tendancielle des gardiennes d'immeuble remplacées par des sociétés de nettoyage qui sortent les poubelles le soir.

M.SERVEL de COSMI demande si le Bois de Boulogne est encore à la charge des services des parcs et jardins et ajoute qu'il a constaté une difficulté le long de l'allée des Fortifications où un côté du trottoir n'était pas nettoyé car ce n'était pas le même service qui s'en occupait.

M.BOUCHER demande, suite à la présentation de M.GILLERON, pourquoi le 16^{ème} est un arrondissement sale malgré des moyens en matériel et en personnel assez conséquents, alors que des arrondissements plutôt à gauche, sont propres ; le 16^{ème} arrondissement a-t-il donc assez de moyens ou est-ce un arrondissement réellement sale?

M.NOUGAROU constate que le service de la propreté est victime de son efficacité, que les modes de vie ont bien changé et que l'incivisme devient de plus en plus présent. Il est donc d'accord avec Mme BALDINI sur le fait que la répression est indispensable car le phénomène va s'amplifier. Il demande combien de procès verbaux ont été dressés en 2014, quel est le coût des incivilités dans le 16^{ème} et ajoute qu'une communication auprès des riverains et des commerçants, ainsi qu'une diffusion de flyers serait efficace.

Il constate également que les nouvelles poubelles bagatelles débordent très souvent.

M.NOUGAROU propose d'aider les services de la propreté en ce qui concerne le problème des nourrisseurs de pigeons et demande si le procédé qui existait pour le nettoyage des chewing-gums avec de l'azote liquide avait été efficace.

M.DOUADY félicite M.GILLERON pour son exposé très précis et son travail efficace. Il demande quel le nombre de verbalisations en 2014 dans le 16^{ème} et quelle sera la campagne de communication élaborée par les services.

Il ajoute qu'à la station de métro Jasmin, il a surpris une dame du quartier qui se débarrassait de ses papiers dans une poubelle de rue au lieu de sa poubelle d'immeuble. Après une remarque de sa part à cette riveraine, il a constaté que cela intimidait les personnes qui commettaient des actes d'incivisme.

Une personne du public demande quel est le devoir des gardiennes d'immeuble en matière de propreté sur les trottoirs.

Mme ASTIER qui habitait dans le 10^{ème}, arrondissement particulièrement sale, constate que la propreté dans le 16^{ème} s'est dégradée avec des points sensibles comme dans la rue d'Auteuil....Concernant le tri sélectif, elle estime qu'il est peu respecté.

M. d'ENGREMONT qui habite rue Théophile Gautier, alerte sur les fientes de pigeons dans ce secteur qui sont très nombreuses et souhaiterait qu'une communication soit faite aux nourrisseurs.

M.GILLERON réponds aux différentes questions posées :

- Le Bois de Boulogne et l'allée des Fortifications : dans le Bois de Boulogne, c'est la direction de l'environnement et des espaces verts qui entretient le bois de Boulogne ; les services de la propreté s'occupent des pistes cyclables et les abords directs. L'allée des fortifications est en cogestion avec les espaces verts depuis 2008 avec l'utilisation de souffleuses particulièrement puissantes. La situation s'est améliorée depuis 2011, même s'il ne s'agit pas d'un entretien quotidien.
- La répartition des effectifs : suite aux dernières enquêtes sur la propreté (2010), il apparait que quelque soit le lieu de résidence d'un parisien, il y a environ 70% des riverains qui trouvaient que son arrondissement était plus sale que l'arrondissement voisin. De manière objective, le constat est partagé par tous les services de la propreté dans Paris : il n'y a pas d'amélioration sensible de la sensation de propreté dans Paris (dû principalement à l'évolution des comportements et à un degré d'exigence élevé). Il confirme qu'il a effectivement beaucoup d'agents, la clé de répartition entre les arrondissements n'a pas changé depuis 2008 (en 2008, 40 agents ont été disséminés pour 20 d'entre eux dans des arrondissements de l'est et le reste au CAPP). Il rappelle que la propreté c'est d'abord un regard subjectif sur la rue et que dans les arrondissements centraux, le nombre des éboueurs au m2 est supérieur à celui des arrondissements périphériques du à un taux largement plus élevé de visiteurs, d'actifs et de touristes.

Il insiste sur le fait que même si les effectifs augmentent, avec le même incivisme cela ne règlera pas le problème de la propreté. Et rappelle que même si tous les parisiens font des efforts, une rue doit toujours être nettoyée.

M.GILLERON réponds :

- Les pigeons : au printemps, les pigeons ramiers envahissent la Ville et sont friands d'arbres. Les services de la propreté interviennent pendant ces 2 mois au plus juste.

Mme BALDINI ajoute que c'est une réalité que le 16^{ème} est mal doté en matière d'effectifs. Elle rappelle qu'en 2008, le 16^{ème} s'était porté candidat pour que la collecte soit privatisée afin de bénéficier d'effectifs supplémentaires ; suite à une volonté politique de la part de la Mairie centrale, ce fut le 19^{ème} qui bénéficia de 30 personnes supplémentaires. De plus, le 16^{ème} est un arrondissement avec beaucoup de touristes (Trocadéro, stade Jean Bouin....) et 11000 d'arbres, ce qui génère beaucoup de travail pour le personnel.

Mme BALDINI ajoute que l'effectif n'est jamais au complet. Cependant, elle est d'accord avec M.GILLERON sur le fait qu'une rue ne doit pas être salie dès le départ : dans le 16^{ème}, la sensibilisation doit être renforcée vis-à-vis des citoyens sur le long terme.

Mme BALDINI ajoute que la mairie du 16^{ème} dans la précédente mandature a fait installer un pigeonnier porte de Saint Cloud (40 000€ à l'achat et 600€ de fonctionnement) qui n'est pas aujourd'hui efficace car il subsiste aujourd'hui 2 nourrisseurs qui sont régulièrement verbalisés.

M.GILLERON apporte une précision concernant :

- Les corbeilles Bagatelles : elles sont pensées pour que les sacs de caisse ne rentrent plus dedans et sont donc destinées aux déchets de poche et surtout aux déjections canines. Il rappelle qu'une convention a été signée entre la mairie du 16^{ème}, la division de la propreté et les MC Donald's qui ont une obligation de ramassage de propreté de leurs déchets dans leurs abords. Un rappel à l'ordre sera effectué prochainement, notamment pour ceux de Passy et Victor Hugo.
- Le tri et les poubelles jaunes : il existe des ambassadeurs du tri qui ont pour vocation la diffusion des supports de communication et la rencontre avec les riverains afin d'améliorer le tri. Si ce ne suffit pas, il existe des poubelles jaunes à couvercle à fermeture et operculées pour empêcher de mettre des sacs.
- Le rôle de la gardienne par rapport à la propreté de la rue : la gardienne ne doit pas balayer le trottoir. Celles qui balayent laissent leurs déchets dans le caniveau ! Leur seule obligation concerne le dégagement des 1m50 contre la façade en cas de neige.

M.GILLERON rappelle que d'une manière générale, concernant la propreté, il n'a pas la main sur tous les riverains et que la seule manière qui apparaît aujourd'hui pour que les rues soient moins sales est de responsabiliser courtoisement et régulièrement les riverains qui manquent aux riverains.

- Le nombre de PV : environ 1 200 PV utiles et efficaces dressés par an.

Mme BOELLE fait remarquer qu'un nouveau fléau est apparu récemment, les fouilleurs de poubelles qui pour certains dispersent les déchets sur les trottoirs, même tôt le matin.

Mme BALDINI réponds que pour éviter cette problématique, il ne faut pas sortir les poubelles le soir.

M.GILLERON constate en effet qu'il existe deux populations, les fouilleurs nocturnes assez propres qui sont là de puis longtemps et une nouvelle population qui œuvrent beaucoup sur le jardin du Ranelagh, Boulainvilliers et sur la fontaine Ribeira qui fouillent les poubelles

juste avant le passage des éboueurs. Les services de la propreté travaillent avec la police sur ce sujet car il s'agit d'une population agressive, récente et limitée encore en nombre par rapport à d'autres arrondissements.

Mme BOILLOT remercie M.GILLERON et les riverains pour ce débat et propose une réunion annuelle concernant la propreté.

Mme BALDINI rajoute qu'il ne faut surtout pas que les riverains hésitent à envoyer des mails à Mme BOILLOT, à M.GOSSARD et à elle-même pour signaler les difficultés afin de localiser les endroits dans l'arrondissement qui posent problème.

Mme BOILLOT présente le budget primitif 2015 qui s'élève à 5 323€ pour le fonctionnement. Pour rappel le budget de fonctionnement peut être utilisé pour l'animation du quartier : des vides greniers, des ciné-clubs et des chasses aux œufs ont ainsi été organisés lors de la précédente mandature dans ce quartier. Elle est à la disposition des conseillers de quartier pour discuter de nouveaux projets. Le budget de fonctionnement finance également la communication.

Le montant du budget d'investissement s'élève à 8 264€. Avec le budget d'investissement, le conseil de quartier peut acquérir des biens qui revêtent un caractère de durabilité comme des tracés sportifs, ludiques dans les écoles et jardins ou des panneaux d'information.

Mme BOILLOT invite les conseillers de quartier à lui soumettre leurs propositions pour un prochain conseil de quartier qui pourrait se tenir fin avril début mai.

M.GOSSARD présente le budget participatif : la Ville de Paris a souhaité mettre en place la possibilité pour les habitants et les associations de suggérer des projets et d'affecter pour ces propositions des budgets. Le maire du 16^{ème} a souhaité développer ce concept en allouant 30% de son budget alloué (environ 1 200 000€ auquel la Maire Paris abondera d'autant) aux espaces verts, voirie, écoles et équipements sportifs car il trouve que c'est intéressant pour les habitants du 16ème de s'emparer des propositions. Jusqu'au 15 mars 2015, ils ont ainsi la possibilité de proposer des projets d'investissement, comme des aménagements de voirie, des espaces verts des équipements sportifs ou dans des écoles.

Il existe un site internet dédié au budget participatif : www.idee.paris

Une étude de faisabilité des services concernés sur ces propositions sera ensuite réalisée, puis soumises aux votes des habitants début septembre.

M.BOUCHER ajoute que 22 000 contributions ont été présentées dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme, et le 16^{ème} n'a pas pratiquement participé contrairement aux autres arrondissements.

M.GOSSARD réponds que la mairie du 16^{ème} a organisé une réunion concernant le PLU à la mairie du 16^{ème} avec un nombre de participants appréciable et il précise que le 16^{ème} a fait des propositions mais elles n'ont pas été jugées rentrant dans le cadre de la procédure ouverte, car c'était des modifications et non des révisions.

Une personne du public se réjouit pour cette initiative qu'est le budget participatif et ajoute qu'il existe un projet de changement de sectorisation des écoles dans le 16^{ème} qui va amener de nouveaux flux d'enfants. Il demande si la mairie a prévu d'accompagner ces changements au niveau de l'espace public.

M.GOSSARD réponds qu'il existe 2 secteurs concernés ; Janson de Sailly-Eugène Delacroix avec des traversées piétonnes surveillées aux heures de sorties des primaires. La mairie travaille actuellement sur l'implantation de signalisation tricolore. Un diagnostic a été demandé à la voirie pour le second secteur qui concerne le boulevard Excelmans.

Mme BOILLOT remercie tous les participants et précise que les riverains peuvent laisser sur un cahier leur adresse mail afin d'être informé de toute l'actualité de leur conseil de quartier.

La séance est levée à 20h30.